



Régate des Championnats nationaux d'aviron de RCA 2021 Elk Lake, C.-B. | Jeudi 11 novembre au samedi 13 novembre

Dossier technique

Ce dossier technique porte sur les conditions d'admissibilité des participants, les types d'épreuves, le système de progression et les infrastructures des Championnats nationaux d'aviron (CNA) de Rowing Canada Aviron (RCA) 2021. Ce document vise à établir une base de référence des attentes en matière d'organisation pour le comité d'organisation (CO) établies avec RCA par le biais de la trousse de directives en matière d'organisation afin d'assurer une expérience de haute qualité pour les participants à la régates.

Le Code de course à jour de RCA s'applique pour l'organisation et la tenue de la régates des CNA et les athlètes, les gestionnaires d'équipes et les entraîneurs doivent donc connaître le Code de course.

**** Remarque spéciale concernant la régates des CNA 2021**

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de ses effets sur le sport, l'aviron et la communauté en général, RCA visera à minimiser les répercussions financières et logistiques sur tous les participants et le comité d'organisation (CO) de la régates des CNA 2021. Bien que RCA s'efforcera d'offrir un événement plus simple, à faible incidence et à faible empreinte, le CO et RCA se sont engagés à offrir une expérience sécuritaire, juste et de haute qualité aux athlètes et aux entraîneurs. Les interactions sociales et les situations et activités non essentielles ou à haut risque seront limitées au minimum (par exemple, le souper de remise des prix des athlètes des CNA n'aura pas lieu) et la Coupe du Canada ne sera pas organisée en 2021 afin de minimiser les frais d'hébergement et de transport pour les participants. Tous les détails concernant les restrictions ou changements par rapport à une régates des CNA « normale » seront décrits dans le Bulletin 1.

Par conséquent, le site sera disponible pour l'entraînement des athlètes à partir du jeudi 11 novembre (après-midi) et pour deux séances de course chaque jour le vendredi 12 novembre et le samedi 13 novembre.

1. Raison d'être de la régates des CNA

- 1.1 La régates des CNA vise à déterminer et à couronner des champions nationaux canadiens en aviron. La régates doit aussi permettre aux athlètes d'être reconnus pour leurs réalisations et de reconnaître les réalisations de leurs pairs. La régates des CNA permettra aussi aux athlètes de l'équipe nationale de « renouer » avec leur association provinciale d'aviron (APA) et leur club membre de RCA d'origine.

2. Objectifs de la régates des CNA

- 2.1 La régates doit être significative pour les compétiteurs et répondre aux besoins des athlètes. Il est essentiel que les meilleurs athlètes au Canada y participent et que tous les athlètes profitent d'un environnement compétitif.
- 2.2 La régates des CNA doit permettre de classer les athlètes et les APA à l'échelle nationale. Elle est importante pour l'équipe nationale et les APA pour diverses raisons, y compris les invitations au Centre national d'entraînement (CEN), les classements et les invitations aux camps des athlètes de prochaine génération, le classement du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada et les classements pour le financement provincial.
- 2.3 La régates des CNA doit offrir un environnement de haute performance qui s'inspire en grande partie d'une compétition de World Rowing (WR). Consultez l'article 10.1 du présent document pour plus de détails.
- 2.4 La régates des CNA doit permettre aux athlètes en développement d'affronter les meilleurs rameurs au Canada afin de leur offrir l'occasion d'être identifiés et ciblés pour la suite de leur développement.
- 2.5 La régates des CNA doit respecter les paramètres budgétaires approuvés.

3. Dates et programme général

- 3.1 La régates des CNA doit avoir lieu à un moment permettant aux athlètes de s'entraîner en toute sécurité dans leur province avant l'événement, dans la mesure du possible.
- 3.2 La régates des CNA 2021 se déroulera sur une période de trois jours du **11 au 13 novembre 2021**.
- 3.3 Le programme général (sujet à changement) de la régates des CNA 2021 est le suivant :

Jeudi 11 novembre	Une (1) séance d'entraînement disponible (en après-midi seulement)
Vendredi 12 novembre	Deux (2) séances de course (matin et après-midi)

Remarque : La régates des CNA 2021 utilisera des épreuves contre la montre pour toutes les séries préliminaires, pour toutes les épreuves.

Samedi 13 novembre Deux (2) séances de course (matin et après-midi)

Le Bulletin 1 du comité d'organisation fournira plus d'informations sur les détails de chaque séance de course.

4. Site de la régates des CNA

4.1 La régates des CNA 2021 aura lieu à Elk Lake à Victoria, en Colombie-Britannique.

5. Droits de participation à la régates des CNA

5.1 Seules les inscriptions reçues des APA ou des clubs membres de RCA (club) sont acceptées pour la régates des CNA. Les athlètes qui s'entraînent au CNE doivent représenter l'APA à laquelle ils sont affiliés. Le directeur de la haute performance de RCA fournira une liste des athlètes du CNE aux APA une semaine avant la date limite d'inscription à la régates des CNA.

5.2 Les athlètes doivent représenter leur APA s'ils (1) reçoivent un financement du PAA de Sport Canada; (2) reçoivent un financement provincial de quelque nature que ce soit, direct ou indirect; (3) font partie de la liste des athlètes ciblé de prochaine génération (NextGen) de RCA; ou (4) se qualifient en fonction de tout critère de sélection publié défini par l'APA respective de l'athlète. Les inscriptions qui ne correspondent pas aux catégories décrites ci-dessus peuvent être faites par un club.

5.3 Les athlètes doivent répondre aux critères de sélection de leur APA pour représenter l'APA. Les APA ont le droit de refuser une inscription d'un club de leur province si un athlète ne démontre pas son intention de se qualifier selon les critères de l'APA.

5.4 Conformément à la constitution de l'Association canadienne d'aviron amateur (ACAA) et à la politique d'inscription de RCA, un athlète qui s'inscrit à la régates des CNA doit être membre en règle de RCA par l'entremise d'un club avant que l'association provinciale puisse l'inscrire. Le nom du club membre affilié fourni dans le cadre de l'inscription d'un athlète est utilisé pour déterminer l'affiliation à une APA aux fins de classement des athlètes et des APA (voir l'article 2.2 du présent document). Si le nom du club fourni dans le cadre du processus d'inscription ne correspond pas à celui indiqué dans la base de données de RCA au moment de la vérification des inscriptions, c'est le nom du club ou de l'APA qui est inscrit dans la base de données qui est utilisé au tirage au sort de la régates et pour toutes les progressions ou les résultats de course subséquents. S'il n'y a pas de club ou d'APA inscrit dans la base de données, l'inscription n'est pas incluse.

5.5 Les équipages composés sont permis dans les épreuves de deux de pointe de la régates des CNA. Les équipages peuvent être composés de plusieurs

combinaisons d'athlètes pouvant représenter différentes combinaisons d'APA ou de clubs.

- 5.6 Les APA et les clubs doivent payer leurs frais d'inscription respectifs. En cas d'inscriptions d'équipages composés dans les épreuves de deux de pointe, les frais sont payables au moment de l'inscription.
- 5.7 Les athlètes doivent porter les couleurs de leur APA ou de leur club, même quand ils rament avec un équipage composé. L'APA ou le club fournira aux athlètes l'uniforme et les rames de couleur appropriée pour toutes les courses de la régates des CNA.
- 5.8 Il n'y a aucune restriction quant au nombre d'athlètes par APA ou club dans le cadre de la régates des CNA ni au nombre d'inscriptions par épreuve par APA ou club.
- 5.9 Il n'y a pas d'âge minimal ou maximal pour participer à la régates des CNA.
- 5.10 Les athlètes de para-aviron (PR) doivent avoir des documents de classification à jour ou être classés à la régates des CNA avant de concourir. Un classificateur technique et médical sera disponible pour les athlètes PR à Victoria. De plus amples informations seront disponibles dans le Bulletin 1.
- 5.11 Les athlètes PR3 participeront aux épreuves appropriées pour les rameurs n'ayant pas de handicap et les progressions subséquentes à la régates des CNA. Les athlètes PR3 qui souhaitent participer à une épreuve para spécifique doivent faire cette demande à l'entraîneur principal de para-aviron de RCA avant l'inscription à la régates des CNA.
- 5.12 Les coques de course utilisées lors de la régates des CNA dans les épreuves PR1 et PR2 doivent être conformes à la partie 8 de l'annexe 18 de la FISA, Règlements des compétitions de para-aviron.

6. Épreuves de la régates des CNA

- 6.1 Les catégories d'âge seniors, de moins de 23 ans et juniors de RCA sont applicables pour les catégories d'embarcations de rameurs n'ayant pas de handicap lors de la régates des CNA.
- 6.2 Les épreuves de la régates des CNA, classées par genre, type d'aviron (de pointe ou de couple) et norme de médaille d'or (NMO), seront :

Skiff femmes	W1x
Skiff femmes poids légers	LW1x
Skiff femmes moins de 23 ans	BW1x
Skiff femmes moins de 23 ans poids légers	BLW1x
Skiff femmes juniors	JW1x
Skiff femmes juniors PR3	PR3 W1x

Skiff femmes juniors PR2	PR2 W1x
Skiff femmes juniors PR1	PR1 W1x
Deux de pointe femmes	W2-
Deux de pointe femmes moins de 23 ans	BW2-
Deux de pointe femmes juniors	JW2-
Deux de pointe femmes PR3	PR3 W2-
Skiff hommes	M1x
Skiff hommes poids légers	LM1x
Skiff hommes moins de 23 ans	BM1x
Skiff hommes moins de 23 ans poids légers	BLM1x
Skiff hommes juniors	JM1x
Skiff hommes PR3	PR3 M1x
Skiff hommes PR2	PR2 M1x
Skiff hommes PR1	PR1 M1x
Deux de pointe hommes	M2-
Deux de pointe hommes moins de 23 ans	BM2-
Deux de pointe hommes juniors	JM2-
Deux de pointe hommes PR3	PR3 M2-

7. Poids et pesée des athlètes de la régata des CNA

- 7.1 Pour les épreuves poids légers de la régata des CNA, aucun rameur ne peut peser plus de 72,5 kg (hommes) ou 59 kg (femmes). Une balance d'essai sera disponible dans la tente de pesée à partir de midi le mercredi 10 novembre 2021. Conformément à l'article 22 des règles de WR : les rameurs poids légers doivent être pesés en portant au moins leur uniforme de compétition sur des balances testées au minimum une heure et au maximum deux heures avant leur première course de chaque épreuve poids légers à laquelle ils participent, chaque jour de la compétition.

8. Pesée des embarcations de la régata des CNA

- 8.1 Les embarcations ne seront pas pesées à la régata des CNA 2021.

9. Distance des courses de la régata des CNA

- 9.1 La régata des CNA se déroulera sur un parcours de compétition de 1800 mètres à Elk Lake.

10. Système de progression et comité de classement de la régates des CNA

- 10.1 Un système de progression modifié et inspiré du système employé pour les épreuves de Coupe du monde est utilisé pour la régates des CNA. Les détails du système de progression seront confirmés dans le Bulletin de l'événement.
- 10.2 La régates des CNA 2021 utilisera des épreuves contre la montre pour toutes les séries préliminaires, pour toutes les épreuves.
- 10.3 Un comité de classement, composé de représentants du personnel de la haute performance de RCA et d'entraîneurs participants, classe les inscriptions dans les épreuves contre la montre. Le comité de classement élabore les critères de classement et les publie avant la régates des CNA.
- 10.4 Les épreuves de la régates des CNA se dérouleront sous forme de contre la montre, repêchages, quarts de finale, demi-finales et finales au sein des groupes suivants :
- Groupe 1 JW1x, BW1x, W1x, PR3 W1x
 - Groupe 2 JW2-, BW2-, W2-, PR3 W2-
 - Groupe 3 BLW1x, LW1x
 - Groupe 4 JM1x, BM1x, M1x, PR3 M1x
 - Groupe 5 JM2-, BM2-, M2-, PR3 M2-
 - Groupe 6 BLM1x, LM1x
 - Groupe 7 PR1 W1x, PR2 W1x
 - Groupe 8 PR1 M1x, PR2 M1x
- 10.5 Les athlètes recevront des médailles en fonction de leurs performances dans chaque (1) épreuve et chaque (2) groupe (par exemple, un athlète JW1x se classant troisième dans la finale A du groupe 1 recevra la médaille de bronze W1x et la médaille d'or JW1x).
-

11. Médailles et système de points de la régates des CNA

- 11.1 Des médailles de la régates des CNA seront remises aux athlètes ayant terminé en première, deuxième et troisième place de chaque épreuve. Dans le cas où il y a trois équipages ou moins dans une épreuve, des médailles seront décernées à toutes les embarcations qui terminent la course.
- 11.2 La régates des CNA utilisera un système de points pour déterminer la meilleure APA dans l'ensemble et l'APA la plus efficace. Seuls les athlètes représentant leur APA seront inclus dans le calcul des points et le classement. Le système de points sera publié dans un bulletin subséquent.
-

12. Équipement de la régates des CNA

- 12.1 Les participants sont responsables de fournir les embarcations, les rames et les skiffs nécessaires pour toutes les courses de la régates des CNA.
 - 12.2 Nonobstant l'article 12.1, le comité d'organisation s'efforcera de mettre des embarcations à la disposition des participants qui ne peuvent pas fournir leurs propres embarcations à la régates des CNA.
-

13. Exigences en matière d'infrastructures de la régates des CNA

- 13.1 La régates des CNA 2021 se déroulera sur un parcours de 1800 mètres.
- 13.2 Le parcours de la régates des CNA inclura des zones réservées à l'échauffement et à la récupération.
- 13.4 La tour de l'officiel de départ est située au-dessus et derrière la ligne de départ. Un système d'éclairage et un système audio seront utilisés.
- 13.5 Les pontons de départ de la régates des CNA s'ajusteront pour offrir des courses de 1800 mètres pour toutes les catégories d'embarcations.
- 13.6 Les temps intermédiaires aux 500 mètres ne seront pas fournis dans le cadre de la régates de 2021.
- 13.7 Un nombre limité de supports à embarcations extérieurs sera fourni aux équipes visiteuses à la régates des CNA. Des remorques à embarcations seront aussi utilisées pour entreposer les embarcations.